

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS PROVISOIRES

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES -UIB-

Siège social :65, avenue Habib Bourguiba -1000 Tunis-

L'Union Internationale de Banques -UIB- publie ci-dessous ses états financiers provisoires arrêtés au 31 décembre 2003, accompagnés de l'avis du commissaire aux comptes, Mr Nourddine Hajji, sur les résultats provisoires.

BILAN PROVISOIRE AU 31 DECEMBRE 2003 (en milliers de dinars)

	31/12/2003	31/12/2002
ACTIF		
AC1- Caisse et avoirs auprès de la BCT,CCP et TGT	16 074	30 663
AC2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	87 669	157 077
AC3- Créances sur la clientèle	1 200 148	1 165 714*
AC4- Portefeuille-titres commercial	0	26 084
AC5- Portefeuille d'investissement	202 338	201 024
AC6 -Valeurs immobilisées	18 865	19 507
AC7- Autres actifs	156 949	146 904*
TOTAL ACTIF	1 682 043	1 746 973
PASSIF		
PA1-Banque centrale,CCP	63 200	88 100
PA2-Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	97 366	92 333
PA3-Dépôts de la clientèle	1 213 551	1 287 104
PA4-Emprunts et ressources spéciales	36 855	34 689
PA5-Autres passifs	141 828	112 172*
TOTAL PASSIF	1 552 800	1 614 398
CAPITAUX PROPRES		
CP1-Capital	70 000	70 000
CP2-Réserves	59 227	57 433*
CP4-Résultats reportés	6	14
CP5-Résultat de la période	10	5 128
TOTAL CAPITAUX PROPRES	129 243	132 575
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	1 682 043	1746 973

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN PROVISOIRE ARRETE AU 31 / 12 / 2003 (unité en milliers de Dinars)

	31/12/2003	31/12/2002
PASSIFS EVENTUELS		
HB1-Cautions, avals et autres garanties données	250 558	248 336
HB2-Crédits documentaires	70 929	111 409
TOTAL PASSIF ÉVENTUEL	321 487	359 745
ENGAGEMENTS DONNÉS		
HB4-Engagements de financements donnés	26 541	0
HB5-Engagements sur titres	2 623	2 799
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	29 164	2 799
ENGAGEMENTS REÇUS		
HB7-Garanties reçues	680 323	721 121
TOTAL ENGAGEMENTS REÇUS	680 323	721 121

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité(voir note 2.9)

Le CMF a invité la banque à établir le tableau des mouvements des capitaux propres justifiant la variation des capitaux propres ainsi que les notes relatives à l'état de flux de trésorerie et à fournir les justifications des retraitements opérés au niveau de l'état de flux de trésorerie relatif à l'exercice 2002

UIB – (Suite)

ETAT DE RESULTAT PROVISoire ARRETE AU 31/12/2003 (unité en milliers de Dinars)

	31/12/2003	31/12/2002
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	106 566	120 695
PR 1 - Intérêts et revenus assimilés	76 823	91 357*
PR 2 - Commissions perçues	14 807	13 520*
PR 3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	3 674	4 486
PR 4 - Revenus du portefeuille d'investissement	11 262	11 332
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	47 345	54 984
CH 1 - Intérêts encourus et charges assimilées	47 162	54 635
CH 3 - Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	183	349
PRODUIT NET BANCAIRE	59 221	65 712
PR 5/CH 4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif	-9 356	-17 300
PR 6/CH 5 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille investissement	141	0
PR 7 - Autres produits d'exploitation (+)	25	36
CH 6 - Frais de personnel (-)	-34 276	-29 560
CH 7 - Charges générales d'exploitation (-)	-11 654	-10 029
CH 8 - Dotations aux amortissements (-)	-2 547	-2 460
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 554	6 399
PR 8/CH 9 - Solde en gain / pertes provenant des autres éléments ordinaires	-878	30
CH 11 - Impôts sur les sociétés (-)	-666	-1 300
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	10	5 128

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité(voir note 2.9)

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE PROVISoire AU 31/12/2003 (unité en milliers de Dinars)

	AU 31-12-03	AU 31-12-02
ACTIVITES D'EXPLOITATION :		
Résultat net	10	5 128
Ajustement pour amortissements et provisions	11 903	19 760
Variation des :		
- Dépôts et retraits sur établissements bancaires et financiers	-13 510	88 125
- Dépôts de la clientèle	-73 553	134 671
-Crédits à la clientèle	-43 790	-31 303
-Titres de placement	1 256	2 678
- Autres actifs (sauf portefeuille d'investissement et immobilisation)	-10 045	-36 349
- Autres passifs (sauf emprunts et ressources spéciales)	29 656	15 977
- Opérations sur fonds social	158	137
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	-97 915	198 824
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT :		
- Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement	-1 313	-10 935
-Acquisitions / cessions sur immobilisations	-1 905	-6 115
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-3 218	-17 050
ACTIVITES DE FINANCEMENT :		
-Augmentation / Diminution de ressources spéciales	2 166	3 961
-Dividendes versés	-3 500	-7 000
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-1 334	-3 039
TOTAL DES FLUX	-102 467	178 735
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice	-102 467	178 735
Liquidité et équivalents de liquidités en début d'exercice	98 050	-80 684
Liquidité et équivalents de liquidités en fin d'exercice	-4 417	98 050

UIB – (Suite)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS PROVISOIRES

1-REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS ANNUELS

Les états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2003 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires et applicables à partir du 1^{er} janvier 1999.

2-METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Les états financiers de l'Union Internationale de Banques sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des intérêts et agios

Les intérêts et agios courus au cours de l'exercice et non encore encaissés à la date de clôture sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date de clôture.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les « actifs incertains » (classe B2) ou parmi les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté de la situation provisoire au 31/12/2003, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3, ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date du 30 juin 2003 pour un montant net de 6 704 KDT. En conséquence, ce montant pourrait différer de celui déterminé sur la base de la classification des créances à la date du 31 décembre 2003.

2.2- Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

La classification et l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes sont effectuées conformément à la Circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la Circulaire n° 99-04 du 19 mars 1999 et la Circulaire n° 2001-12 du 4 mai 2001. Les classe de risque sont définies de la manière suivante :

A-Actifs courants

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier

B2- Actifs incertains

B3- Actifs préoccupants

B4- Actifs compromis

Les taux de provisions par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- B2 : Actifs incertains 20%
- B3 : Actifs préoccupants 50%
- B4 : Actifs compromis 100%

En application de ces dispositions, la banque procède, à la clôture de chaque exercice, à l'évaluation exhaustive de ses engagements et des risques qui y sont liés. La dotation aux provisions, au titre de l'exercice 2003, a été de 9,4 millions de dinars portant le montant cumulé des provisions comptabilisées à 105 millions de dinars à la date du 31-12-2003. Ce montant est en deçà des provisions requises en application des règles contenues dans la circulaire précitée.

Une évaluation définitive des provisions requises est en cours de réalisation sur la base des engagements au 31 décembre 2003.

2.3- Traitement des impayés

• Agios sur comptes débiteurs et intérêts sur crédits C.T (créances classées)

Les agios débiteurs et les intérêts sur les comptes débiteurs et les créances classées à court terme sont constatés dans le compte 3330 « Agios réservés »

• Commissions sur engagements (créances classées)

La même méthode que celle présentée ci-dessus est adoptée.

• Intérêts impayés sur crédit à M.T

Pour le portefeuille ancien, les intérêts impayés continuent à être passés parmi les produits de la banque. Après et sur la base d'une liste des relations classées, ces intérêts sont extraits des produits pour être logés en « Agios réservés »

Pour le portefeuille nouveau, ces intérêts impayés ne sont pas débités automatiquement dans les comptes des clients mais sont logés dans des comptes d'ordre et présentés en net à l'actif du bilan (chapitres 2169 , 3215, 3338 et 3320).

2.4- Présentation des provisions

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances à la clientèle, portefeuille titres...)

UIB-(Suite)**2.5- Comptabilisation des charges et produits relatifs aux bons de trésor**

Conformément aux instructions de la Banque Centrale, l'UIB a procédé, sur le plan de la présentation des états financiers, à la compensation entre les comptes de charges sur placement Bons de Trésor clientèle et les comptes de produits sur Bons de Trésor souscrit par l'UIB.

2.6- Immobilisation et amortissements

Les immobilisations sont enregistrées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible, la proportion ne donnant pas droit à déduction est incorporée au coût. Elles sont amorties selon la méthode linéaire en appliquant les taux suivants :

Immobilisation d'exploitation	2%
Immobilisations hors exploitation	2%
Matériel roulant	20%
Matériel et mobilier de bureau	10%
Matériel informatique (fonctionne à 3 équipes)	30%
Matériel logiciel (fonctionne à 3 équipes)	66%
AAI	10%
Matériel et équipement Amicale	10%

2.7- Titres de participations

Les titres de participations sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou à la valeur nominale en cas de souscription. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan.

Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la valeur des titres.

Les bons de trésor assimilables figurent au cours de cet exercice parmi la rubrique « portefeuille d'investissement ».

2.8- Evaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes en devises sont réévalués à la date d'arrêt sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

2.9- Retraitements opérés pour les besoins de comparabilité

Au 31/12/2003, il a été décidé de procéder aux opérations de reclassements ci-après :

- Les commissions ayant le caractère d'intérêts ont été reclassées de la rubrique « Commissions perçues » à la rubrique « Intérêts et revenus assimilés » pour un montant de 5 478 KDT ;
- Les créances prises en charge par l'Etat ont été reclassées de la rubrique « créances sur la clientèle » à la rubrique « Autres actifs » pour un montant de 18 069 KDT ;
- La part de la réserve pour fonds social a été reclassée de la rubrique « Autres passifs » à la rubrique « Réserves » au niveau des capitaux propres pour un montant de 7 004 KDT.

Les données comparatives au 31-12-2002 ont été, en conséquence, retraitées comme suit :

Rubrique	Désignation	Montant avant retraitement 31/12/2002	Montant après Retraitement 31/12/2002	Variation
AC 3	Créances sur la clientèle	1 184 656	1 165 714	18 942
AC7	Autres actifs	127 962	146 904	- 18 942
CP2	Réserves	51 087	57 433	- 6 346
PA5	Autres passifs	118 518	112 172	6 346
PR2	Commissions perçues	20 118	13 520	6 598
PR1	Intérêts et revenus assimilés	84 759	91 357	- 6 598

UIB-(Suite)

3.NOTES EXPLICATIVES(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de dinars)**3.1 NOTES SUR LES POSTES DE L 'ACTIF :****AC.1 CAISSE, BCT, CCP ET TGT:**

Cette rubrique accuse au 31 Décembre 2003 un solde débiteur de 16 074 KDT contre 30 663 KDT au 31 Décembre 2002 soit une diminution de 14 589 KDT.

Le détail de cette rubrique est le suivant :

Désignation	31/12/2003	31/12/2002
Caisse espèces	4 598	4 841
Espèces en Route	742	538
Fonds de Roulement chez I.B.S	300	300
Alimentation guichet automatique	1 215	951
Lettre de Change Normalisée	0	0
Lettre de change Normalisée en Route	0	0
Caisse monnaies étrangères	1 685	1 869
Billets étrangers en route	327	338
B.C.T Compte Ordinaire	1 911	11 300
I.B.S Transport de Fonds	600	975
B.C.T par devises	2 784	4 321
Chèques postaux	1 863	2 437
Virement Téléphonique Intercomptoir	0	0
Remise de chèque B.C.T	48	48
Négociation de chèques en Dinars	0	2 744
TOTAL	16 074	30 663

AC.2 CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES:

Le solde de cette rubrique s'élève à 87 669 KDT au 31 décembre 2003 contre 157.077KDT au 31 Décembre 2002 soit une diminution de 64.409 KDT qui s'explique comme suit :

Désignation	31/12/2003	31/12/2002
Créances sur les établissements Bancaires	87 252	155 345
Créances sur les établissements Financiers	417	1 732
TOTAL	87 669	157 077

AC.3 CREANCES SUR LA CLIENTELE:

Cette rubrique accuse au 31 Décembre 2003 un solde débiteur de 1.200 148 KDT contre 1.165 714 KDT au 31 Décembre 2002 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2003	31/12/2002
Comptes ordinaires débiteurs	414 847	396 452
Autres concours à la clientèle	952 903	933 231
Crédits sur ressource spéciales	22 634	20 287
Agios réservés et provisions	-190 236	-184 256
TOTAL	1 200 148	1 165 714

Les Agios réservés et provisions sur la clientèle se détaille ainsi:

Désignation	31/12/2003	31/12/2002
Agios réservés	-84 509	-77 804
Intérêts réservés/ comptes contentieux	-953	-934
Provisions pour créances douteuses	-104 774	-105 518
Intérêts crédits M.T. échus à ventiler	6 548	6 372
Intérêts / CMT échus à percevoir	-6 548	-6 372
Intérêts C.M.T impayés	11 711	10 698
Intérêts crédits M.T échus en suspens	-11 711	-10 698
TOTAL	-190 236	-184 256

Cette rubrique enregistre les provisions et agios réservés sur crédits clientèle qui viennent en déduction des postes d'actifs y afférent .

UIB – (Suite)

Le solde des agios réservés s'élève à 85 462 KDT. Il se détaille comme suit :

* Agios réservés sur crédits clientèle (3330) :	-84 509
* Agios réservés sur comptes contentieux (3340) :	-953
TOTAL	-85 462

Les comptes " Agios Réservés " enregistrent au 31 Décembre 2003 un solde de 85 462 KDT contre 78 738 KDT au 31 Décembre 2002 soit une augmentation de 6 724 KDT.

Pour le nouveau portefeuille ,les intérêts en attente de paiement ne sont pas débités automatiquement dans les comptes clients mais ils sont logés dans des comptes d'ordre actif et passif :

Les Intérêts en suspens passent de 17.070 KDT en Décembre 2002 (6 372 KDT + 10.698 KDT) à 18 259 KDT en Décembre 2003 (6 548 KDT + 11 711 KDT) soit une augmentation de 1 189 KDT .

AC.4 PORTEFEUILLE TITRES COMMERCIAL:

Le portefeuille-titres commercial présente au 31 Décembre 2003 un solde nul contre 26 084 KDT au 31 Décembre 2002 composé essentiellement par des bons de trésor échus en 2003.

Désignation	31/12/2003	31/12/2002
Titres de placement	0	26 084
TOTAL	0	26 084

AC.5 PORTEFEUILLE INVESTISSEMENT:

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2003 à 202 337 KDT contre 201 024 KDT au 31 Décembre 2002 soit une augmentation de 1 313 KDT .

Le détail de cette rubrique est le suivant :

Désignation	31/12/2003	31/12/2002
Participation partie libérée	9 253	14 070
Titres admis à la cote permanente	776	2 021
Bons de Trésor assimilables	162 000	162 000
U I B Titres de Placement	4 000	4 500
Compte SICAR fonds géré U.I.B placement interne	22 185	19 326
Provisions pour dépréciations titres de participations	-1 209	-6 359
Intérêts à recevoir	5 332	5 466
TOTAL	202 337	201 024

La variation du compte « participation partie libérée » résulte essentiellement de l'apurement du portefeuille participation par la réintégration des provisions correspondantes pour une valeur de 5 252 KDT ; et ce ; suite à la clôture, la liquidation ou la faillite de certaines sociétés figurant dans le portefeuille titres.

La baisse des titres admis à la cote permanente de 1 246 KDT résulte de la cession de divers titres de participations dans lesquelles l'influence de l'UIB était mineure.

Le compte « UIB Titres de Placement » enregistre au 31 décembre 2003 l'emprunt obligataire au profit de l'office des Céréales d'un montant de 4 000 KDT ;

La variation du « Compte SICAR fonds généré UIB » se justifie comme suit :

- Une dotation de 2 700 KDT au titre de l'exercice 2002 ;
- Un revenu net de 535 KDT au titre de l'exercice 2002 ;
- Moins 81 KDT représentant les commissions de gestion au titre du 4^{ème} trimestre 2002 ;
- Moins 296 KDT représentant les commissions de gestion au titre de l'exercice 2003.

Les intérêts courus sur titres d'investissement au 31 décembre 2003 se ventilent comme suit :

- Intérêts sur Bons de Trésor Assimilables :	5 052 KDT
-Intérêts sur titres SICAR :	183 KDT
- Intérêts sur Emprunt Obligataire « Office des Céréales » :	97 KDT

AC.6 VALEURS IMMOBILISEES:

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2003 à 18 865 KDT contre 19 507 KDT au 31 Décembre 2002 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2003	31/12/2002
Immobilisations incorporelles	332	228
Immobilisations corporelles	18 533	19 279
TOTAL	18 865	19 507

AC6.a . Immobilisation Incorporelles:

Désignation	31/12/2003	31/12/2002
Fonds de commerce	166	166
(-) Amortissements Fonds de commerce	-42	-33
Logiciels Informatiques acquis	798	501
(-) Amortissements logiciels informatiques acquis	-591	-406
TOTAL	332	228

UIB – (Suite)

AC6.b . Immobilisations Corporelles:

Désignation	31/12/2003	31/12/2002
Immeuble d 'exploitation	8 990	8 989
(-) Amortissements	-2 007	-1 829
Immeuble hors exploitation	824	824
(-) Amortissements	-175	-158
Matériel roulant	1 198	906
(-) Amortissements	-828	-741
Mobilier et matériel de bureau	5 223	4 969
(-) Amortissements	-3 871	-3 582
Matériel pour traitement informatique	12 854	12 660
(-) Amortissements	-11 322	-10 118
Aménagements Agencements et Installations	11 159	10 881
(-) Amortissements	-8 522	-7 979
Terrains	4 436	4 437
Matériel amical	18	18
(-) Amortissements	-15	-14
Matériel et Outillage	4	4
(-) Amortissements	-1	-1
Equipement Logement de Fonction Personnel à régime spécial	62	0
(-) Amortissements	0	0
Immobilisations en cours	506	13
TOTAL	18 533	19 279

AC.7 AUTRES ACTIFS:

Désignation	31/12/2003	31/12/2002
Valeurs à l'encaissement	106 681	94 206
Comptes d'attente et de régularisation	31 874	33 509
Créances prises en charges par l'Etat	18 069	18 942
Autres	325	247
TOTAL	156 949	146 904

3.2/ NOTES SUR LES POSTES DU PASSIF :**PA 1 – BCT ET CCP :**

Désignation	31/12/2003	31/12/2002
Emprunt sur le marché monétaire	63 200	88 100
TOTAL	63 200	88 100

PA 2 – DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS :

Désignation	31/12/2003	31/12/2002
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	97 330	90 259
Dépôts et avoirs des établissements financiers(leasing)	36	2 074
TOTAL	97 366	92 333

La rubrique Dépôts et avoirs des établissements bancaires accuse un solde de 97 330 KDT au 31 Décembre 2003 se détaillant comme suit :

Désignation	31/12/2003	31/12/2002
Emprunt sur le marché monétaire	33 200	0
Emprunt sur le marché monétaire en devises	0	14 844
Nos Emprunts en Dev auprès Correspondants	2 983	0
Emprunt Syndiqué en Devises	60 063	68 882
Correspondants Etrangers Loro	279	435
Banquiers Loro	0	3
Correspondants étrangers NOSTRO	0	3 753
Intérêts sur marché monétaire à payer	24	491
Intérêts sur Emprunt Syndiqué en Devises	782	1 851
TOTAL	97 330	90 259

PA 3 – DEPÔTS DE LA CLIENTELE

Les dépôts de la clientèle présentent au 31 décembre 2003 un solde de 1 213 551 KDT se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2003	31/12/2002
Dépôts à vue	356 963	356 549
Comptes d'épargne	417 262	397 225
Comptes à terme et Bons de Caisse	388 085	486 306
Certificats de dépôts	19 923	18 783
Autres dépôts et avoirs	31 318	28 241
Total	1 213 551	1 287 104

UIB-(Suite)

PA 4 - EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES :

Désignation	31/12/2003	31/12/2002
Emprunts matérialisés	0	0
Ressources spéciales	36 854	34 689
TOTAL	36 854	34 689

PA 5 - AUTRES PASSIFS :

Les autres passifs présentent un solde de 141 828 KDT au 31 décembre 2003 contre 112 173 KDT au 31 décembre 2002 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2003	31/12/2002
Valeurs exigibles après encaissement	102 321	81 779
Comptes d'attente et de régularisation	33 234	26 192
Autres	6 273	4 201
TOTAL	141 828	112 172

III / NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES :

Le capital social de l'Union Internationale de Banques s'élève au 31 décembre 2003 à 70 000 KDT. L'évolution des capitaux propres 2003 se présente comme suit :

Désignation	Solde avant affectation au 31/12/2002	Affectation et autres imputations	Résultat décembre 2003	Solde au 31/12/2003
Capital	70 000	0	0	70 000
Réserves	57 433	1 794	0	59 227
Résultat reportés	14	-8	0	6
Résultat de l'exercice	5 128	-5 128	10	10
TOTAL	132 575	-3 342		129 243

CP.2 RESERVES:

Désignation	31/12/2003	31/12/2002
Primes tirées au capital	7 491	7 491
Réserves légales	4 759	4 503
Réserves ordinaires	46 977	45 439
TOTAL	59 227	57 433

Les réserves ordinaires se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2003	31/12/2002
Réserves extra- ordinaires	37 547	34 626
Réserves pour Réinvestissement Exonérée	200	200
Réserves nettes fonds social	7 836	7 178
Réserve à Régime Spécial	1 394	3 435
TOTAL	46 977	45 439

IV / NOTES SUR L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN :**HB.1 CAUTIONS, AVALS ET AUTRES GARANTIES DONNEES:**

Désignation	31/12/2003	31/12/2002
Clients débiteurs par cautions	136 814	126 324
Clients débiteurs par avals	11 798	13 658
Clients débiteurs par avals / emprunts obligataires	24 241	30 466
Clients débiteurs par cautions en devises	38 347	36 491
Clients débiteurs par avals en devises	10 919	6 361
Aval donné sur billets de trésorerie	2 650	9 250
Correspondants débiteurs par cautions en dinars	9 075	8 251
Correspondants débiteurs par cautions en devises	16 714	17 536
TOTAL	250 558	248 336

UIB-(Suite)

HB.2 CREDITS DOCUMENTAIRES:

Désignation	31/12/2003	31/12/2002
Clients débiteurs par par acceptations	27 265	44 753
Clients débiteurs par acceptation C.A	34	77
Clients débiteurs par crédocs	43 369	65 078
Clients créd par confirmation CREDOC Dinars	103	64
Clients créd par confirmation CREDOC Devises	4	1 115
Acceptation banque crédoc en devises	153	321
TOTAL	70 929	111 409

HB.4 ENGAGEMENTS DONNES :

Désignation	31/12/2003	31/12/2002
Engagements de financement en faveur de la clientèle	26 541	-
Participation titres partie non libéré	2 623	2 798
TOTAL	29 164	2 798

Les engagements de financement en faveur de la clientèle au 31-12-2002 n'ont pas pu être évalués pour indisponibilité d'informations.

HB.7 Engagements reçus

Désignation	31/12/2003	31/12/2002
Garanties reçues d'autres établissements	9 075	0
Correspondants débiteurs par cautions en dinars	0	8 251
Correspondants débiteurs par cautions en devises	16 714	17 536
Confirmation banque crédoc en dinars	103	64
Clients créditeurs par acceptation en devises	153	321
Confirmation banque crédoc en devises	4	1 115
Garanties reçues des Correspondants en Dinars	4 550	0
Garanties reçues des Correspondants en Devises	285	0
Garantie reçue de la clientèle	649 438	693 833
TOTAL	680 323	721 121

3-5 NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT**PR1-1 . Intérêts et revenus assimilés**

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 76 823 KDTau 31 décembre 2003 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2003	31/12/2002
- Opérations avec les établissements bancaires et financiers	1 070	1 939
- Opérations avec la clientèle	69 547	81 985
- Autres intérêts et revenus assimilés	6 206	7 433
Total	76 823	91 357

PR 2 .Commissions

Les commissions totalisent 14 807 KDT au 31 décembre 2003 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2003	31/12/2002
- Effets, chèques et opérations diverses	1 086	846
- Opérations de virements	3 637	3514
- Opérations sur titres	49	47
- Location de coffres forts	52	65
- Règlement de succession	26	29
- Commissions de comptes	223	235
- Commissions de découvert	799	947
- Frais de tenue de comptes	1 989	1478
- Commissions sur billets de trésorerie	123	238
- Commerce extérieur	249	246
- Opérations de change manuel	1 252	1253
- Opérations de change en comptes	1 309	1124
- Opérations monétaires	870	802
- Autres commissions	3 143	2696
Total	14 807	13520

UIB-(Suite)

PR-3 . Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières totalisent 3 673 KDT au 31 décembre 2003 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2003	31/12/2002
- Intérêts sur Obligations	203	366
- Bons du Trésor	245	879
- Gain net sur opérations de change	3226	3 241
TOTAL	3 674	4 486

Pour les besoins de la comparabilité, des gains nets sur opérations de changes pour une valeur de 46 KDT ont été reclassés de la rubrique Pertes sur portefeuille commercial à la rubrique Gains sur portefeuille commercial au titre de l'exercice 2002.

PR-4 . Revenues du portefeuille investissement

Les gains sur portefeuille investissement totalisent 11 262 KDT au 31 décembre 2003 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2003	31/12/2002
- Intérêts sur Bons de trésor assimilables	10 904	10 925
- Intérêts sur Portefeuille Titres UNIB	308	287
- Intérêts sur Titres d'investissement SICAR	45	115
- Tantièmes	5	5
Total	11 262	11 332

PR-8/CH9 Solde provenant d'autres éléments ordinaires

Cette rubrique est composée essentiellement des opérations suivantes :

Désignation	31/12/2003	31/12/2002
Charges Divers Imp. A L'Expl. Exec. Anterieurs	-461	-191
Pertes et Profits Divers sur Exercice Anter.	-417	172
P&P Exc/Real.Immobilisation Corporelle	0	49
Total	-878	30

**AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES ETATS FINANCIERS PROVISOIRES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2003**

En application des dispositions de l'article 21 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers provisoires de l'Union Internationale de Banque couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 Décembre 2003. Ces états relèvent de la responsabilité des organes de direction et d'administration de la banque. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers provisoires.

Nous avons conduit cet examen en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les états financiers provisoires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais consiste à mettre en oeuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires et nous n'exprimons pas, en conséquence, une opinion d'audit.

La fiabilité des informations données dans les états financiers provisoires annexés au présent avis appelle de notre part l'observation suivante :

Comme il est indiqué dans les notes aux états financiers (Note 2.2), les provisions pour risques sur les engagements comptabilisés au 31 décembre 2003 portent sur un montant cumulé de 105 millions dinars. Bien que l'analyse des dossiers d'engagements sur une base individualisée à la date du 31 décembre 2003 demeure en processus de réalisation, nous estimons que le montant cumulé des provisions ainsi comptabilisé à la date du 31 décembre 2003 est largement en deçà du niveau requis par référence à la Circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents. De plus, des provisions complémentaires pour couvrir la dépréciation d'autres éléments d'actifs et pour passifs et charges demeurent nécessaires.

En dehors de ce point, nous n'avons pas, sur la base de nos travaux, eu connaissance ou relevé d'autres éléments pouvant affecter, de façon significative, la représentation fidèle des états financiers provisoires annexés au présent avis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 12 février 2004

Le commissaire aux comptes
Nouredine HAJJI